



Burkina Faso : l'émergence du secteur aurifère suffira-t-elle à redresser un modèle de croissance en perte de vitesse ?

Introduction

Le cycle économique et financier mondial est fortement perturbé depuis 2008. Le commerce international a notablement souffert de la crise financière qui s'est déclenchée dans les pays développés. La crise des dettes souveraines en zone euro, réplique d'une crise économique qui touche désormais l'ensemble des pays du monde, pèse fortement sur la croissance des pays européens. Bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne souffrent ainsi de la dégradation des perspectives économiques chez leurs principaux partenaires commerciaux. La diffusion de ce choc est l'occasion d'interroger la solidité du régime de croissance des pays d'Afrique subsaharienne afin d'en faire émerger les forces et les faiblesses.

Cette étude propose d'examiner le cas du Burkina Faso. Le pays, enclavé au cœur de la région sahéenne, compte environ 16,5 millions d'habitants. Il figure parmi les pays les moins avancés au monde. Contrairement à plusieurs de ses voisins, il n'exploitait pas de ressources naturelles issues de son sol jusqu'à une date récente. Cette spécificité constitue un élément majeur pour appréhender le régime de croissance de l'économie burkinabè. Ainsi, l'agriculture reste prépondérante dans un modèle de croissance qui a, par ailleurs, connu un développement rapide des services depuis une quinzaine d'années. L'analyse des évolutions

Bastien Bedossa (bedossab@afd.fr)

*Division Analyse macroéconomique
et risque pays*

Département de la Recherche, AFD

structurelles du régime de croissance de l'économie burkinabè fait l'objet de la première partie de cette étude. La situation financière de l'Etat, premier agent économique du pays, est examinée dans la deuxième partie. Enfin, l'étude fait le point sur l'insertion du Burkina Faso dans les échanges mondiaux afin de caractériser l'évolution de l'économie burkinabè au vu de ses principaux équilibres externes.



Sommaire

1 / RÉGIME DE CROISSANCE : À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX RELAIS DE CROISSANCE STRUCTURANTS 3

- 1.1. Malgré une base productive étroite, la dynamique de croissance de l'économie burkinabè est restée soutenue jusqu'au milieu des années 2000 3
- 1.2. Originale au sein de l'UEMOA, la dynamique de croissance du Burkina Faso est toutefois insuffisante pour garantir un rattrapage économique à long terme 9
- 1.3. La consolidation du régime de croissance est d'autant plus nécessaire qu'une partie de la population reste dans une situation de vulnérabilité socioéconomique majeure 10

2 / EN DÉPIT DES ANNULATIONS DE DETTE RÉCENTES, LA SOLVABILITÉ DE L'ÉTAT RESTE FORTEMENT CONTRAINTE PAR LA FAIBLESSE DES RESSOURCES PROPRES 12

- 2.1. La capacité d'endettement de l'Etat est structurellement faible 12
- 2.2. La faiblesse des ressources propres constitue le principal obstacle au renforcement de la solvabilité de l'État 14

3 / PEU INTÉGRÉE AU COMMERCE MONDIAL, L'ÉCONOMIE BURKINABÈ DÉPEND FORTEMENT DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT 16

- 3.1. Malgré l'apparition du secteur aurifère, la concentration de la base d'exportation reste une vulnérabilité majeure de l'économie 16
- 3.2. La couverture du besoin de financement externe est largement assurée par l'aide publique au développement 19

CONCLUSION 21

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS 23

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 24

1 / Régime de croissance : à la recherche de nouveaux relais de croissance structurants

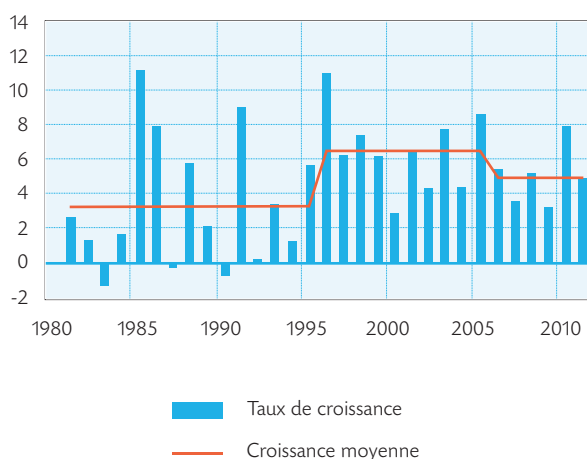
1.1. Malgré une base productive étroite, la dynamique de croissance de l'économie burkinabè est restée soutenue jusqu'au milieu des années 2000

Entre 1980 et 1995, le taux de croissance moyen était relativement faible (3,3 % par an) et la volatilité de la croissance particulièrement élevée (cf. graphiques 1 et 2). A partir de 1995, le taux de croissance réel a notablement augmenté (6,5 % par an en moyenne) et la volatilité de la croissance, bien qu'encore élevée, s'est réduite. La dévaluation du franc CFA (FCFA) et

ses effets induits sur la compétitivité de la filière coton constituent deux éléments d'explication de cette dynamique. La stabilité politique et les effets d'entraînement d'un investissement public élevé contribuent aussi à expliquer ce changement de régime de croissance. Par ailleurs, une faible intégration à l'économie mondiale a partiellement protégé l'économie burkinabè des chocs externes négatifs tandis que les chocs internes (aléas climatiques, par exemple) menacent de manière récurrente les performances de l'économie. Ces chocs expliquent, pour une grande part, le maintien d'une volatilité élevée de la croissance.

Graphique 1

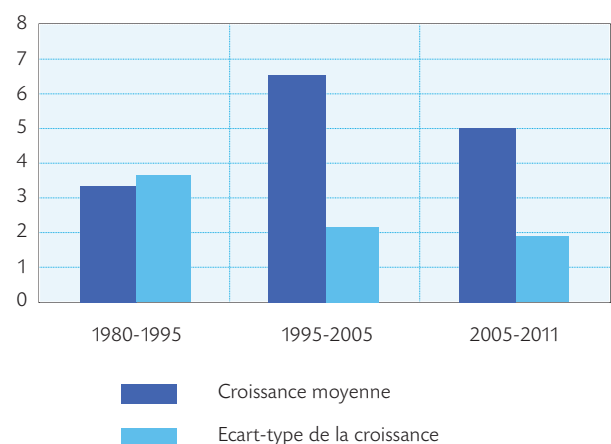
Évolution du taux de croissance réel et croissance moyenne (en %), de 1980 à 2010



Source : Fonds monétaire international (FMI ; World Economic Outlook - WEO), calculs de l'auteur.

Graphique 2

Croissance moyenne et écart-type de la croissance sur trois sous-périodes (en %), de 1980 à 2011



Source : FMI (WEO), calculs de l'auteur.

A partir du début des années 2000, le régime de croissance a progressivement ralenti. Depuis 2005, ce tassement est encore plus significatif (la croissance moyenne ne s'élève plus qu'à 5 % par an). Une série de chocs majeurs a significativement affecté les performances de croissance du Burkina Faso^[1]. Malgré cette baisse de la croissance moyenne, la volatilité de la croissance s'est maintenue à un niveau élevé.

L'examen de la décomposition sectorielle du produit intérieur brut (PIB) révèle que la répartition de la valeur ajoutée par secteur n'a pas significativement évolué depuis le début des années 1980 (cf. tableau 1). Il montre aussi que le ralentissement observé depuis 2005 touche essentiellement les secteurs primaire et tertiaire.

Le secteur primaire, dont la part dans la valeur ajoutée totale reste forte (33 % en moyenne sur la période 1980-2005), a vu sa contribution à la croissance se réduire depuis 2005^[2]. De la même manière, le secteur tertiaire, dont la part dans la valeur ajoutée est la plus importante (46,5 % en moyenne sur la même période), a vu sa contribution à la croissance baisser sur la période récente. A l'inverse, le secteur secondaire, qui ne représente que 21,3 % de la valeur ajoutée totale en moyenne sur la période, témoigne d'une augmentation continue de sa contribution à la croissance entre 1980 et 2011. Le renforcement des activités extractives depuis 2009 (secteur aurifère essentiellement) explique cette évolution.

Tableau 1 Décomposition sectorielle du PIB et contribution à la croissance (en %), de 1980 à 2011

	Secteur primaire	Secteur secondaire		Secteur tertiaire	Croissance annuelle moyenne du PIB total
		Total	(dont manufacturier)		
Part dans la valeur ajoutée totale					
1980-1995 (données Banque mondiale)	30,6	21,0	14,9	48,5	
1995-2005 (données Banque mondiale)	35,1	21,7	14,9	43,2	
2005-2011 (données nationales)	31,3	22,5	nd	46,2	
Contribution à la croissance du PIB					
1980-1995 (données Banque mondiale)	1,3	0,6	0,4	1,3	3,3
1995-2005 (données Banque mondiale)	1,9	1,6	1,0	2,7	6,5
2005-2011 (données nationales)	1,6	1,8	nd	2,1	5,0

Source : Banque mondiale (World Development Indicators - WDI), ministère de l'Économie et des Finances (MEF), calculs de l'auteur.

[1] Parmi ces chocs, on peut citer la forte augmentation des prix des matières premières en 2008, la crise financière internationale et ses conséquences depuis 2009, d'importantes inondations en 2009, la crise ivoirienne en 2011 et la crise politique interne au premier semestre 2011.

[2] Le secteur agricole concentre environ 80 % de l'emploi total. Une part importante de la production de produits vivriers reste destinée à l'auto-consommation.

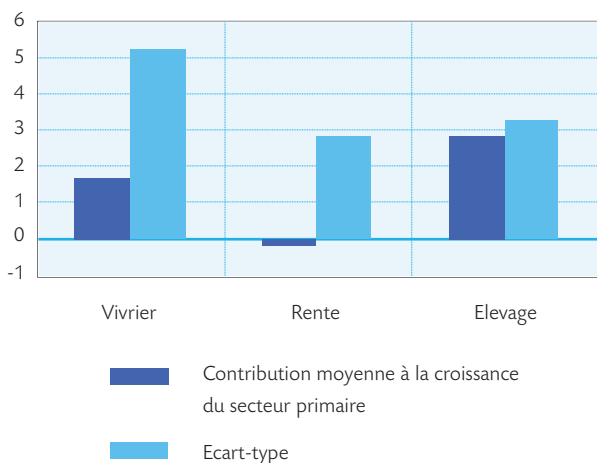


Le secteur agricole souffre d'une forte dépendance aux aléas climatiques et aux variations des prix des produits de rente (coton, amande de karité, arachide et sésame) sur les marchés internationaux. Sur la période 2000-2010, par exemple, la contribution de l'agriculture de rente à la valeur ajoutée du secteur primaire est presque nulle (cf. graphique 3). La dégradation des termes de l'échange, de moins en moins favorables au secteur exportateur burkinabè, explique aussi l'atonie croissante du secteur. A cet égard, la dévaluation du FCFA semble n'avoir constitué qu'un choc positif temporaire. Celle-ci a contribué à l'essor de la filière coton en favorisant l'augmentation du volume de production. Toutefois, la filière connaît

d'importantes difficultés financières depuis le milieu des années 2000 (cf. graphique 4). La perte de compétitivité du secteur, l'évolution chaotique des cours internationaux du coton (bien que favorable en moyenne sur la période récente) ainsi que les aléas climatiques récurrents ont contribué à la fragilisation de la filière (Bellocq et Silve, 2007). A l'inverse, l'agriculture vivrière et l'élevage participent de manière plus importante à la croissance^[3] mais la très forte variabilité des contributions de ces sous-secteurs, notamment celle du secteur vivrier, constitue un handicap pour la stabilisation du régime de croissance burkinabè.

Graphique 3

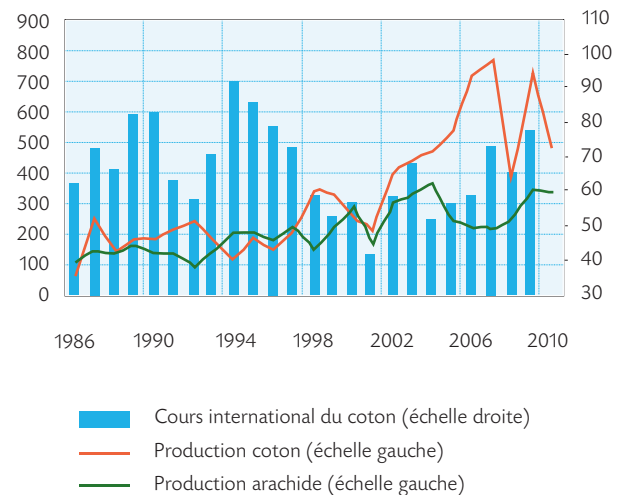
Contribution moyenne des principaux sous-secteurs du secteur primaire à la croissance de ce secteur et écart-type de ces contributions (2000-2010, en %)



Source : MEF, calculs de l'auteur.

Graphique 4

Production des deux principaux produits agricoles de rente (en milliers de tonnes) et cours international du coton (en USD cents/lb)



Source : ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques ; Cotlook.

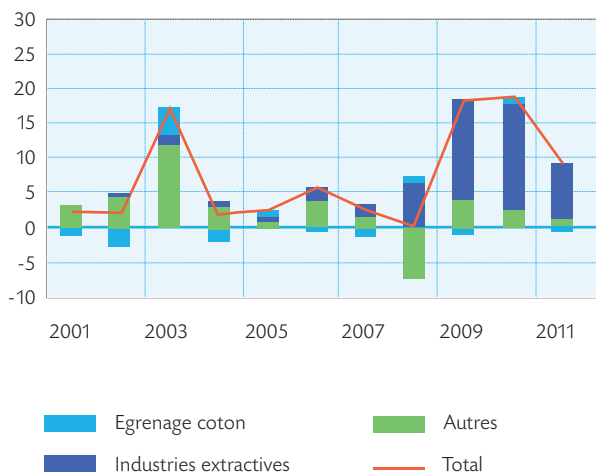
[3] Il faut noter que l'essentiel de la croissance dans le secteur agricole vivrier provient de l'extension des surfaces cultivées, tandis que les rendements sont restés stables sur longue période. Ce modèle d'agriculture extensive est de plus en plus questionné au regard de la disponibilité en terres arables.

Le secteur secondaire a connu une forte mutation au cours de la décennie 2000. Porté jusqu'en 2008 par l'égrenage du coton, le secteur des bâtiments-travaux publics (BTP) et quelques industries manufacturières

de faible envergure, il est désormais tiré par l'industrie extractive (cf. graphique 5). La production d'or devrait avoir atteint un niveau légèrement supérieur à 30 tonnes par an en 2011 (voir partie 3.1).

Graphique 5

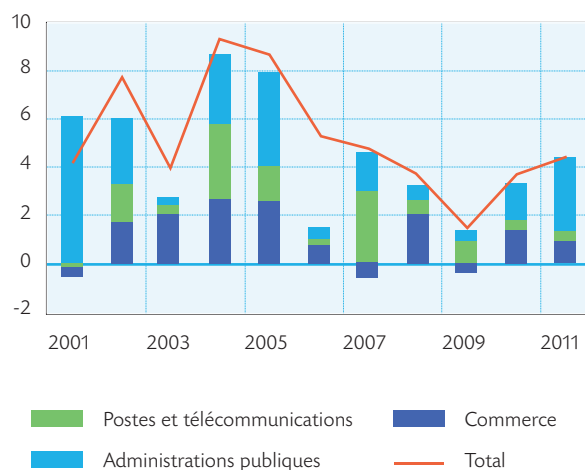
Contribution des principaux sous-secteurs du secteur secondaire à la croissance de ce secteur (en %), 2001-2011



Source : MEF, calculs de l'auteur (estimations pour 2010 et 2011).

Graphique 6

Contribution des principaux sous-secteurs du secteur tertiaire à la croissance de ce secteur (en %), 2001-2011



Source : MEF, calculs de l'auteur (estimations pour 2010 et 2011).

Le secteur des services témoigne d'un ralentissement notable depuis le milieu des années 2000^[4]. Ce ralentissement a touché les activités de commerce, les services non marchands ainsi que les télécommunications (cf. graphique 6). Alors que ce dernier sous-secteur avait fortement crû au début des années 2000, avec le développement du marché de la téléphonie, un phénomène de saturation du marché pourrait apparaître dans un contexte où le pouvoir d'achat d'une part importante des ménages reste très contraint.

Il faut noter que, contrairement à bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne, le secteur des services financiers n'a pas porté la croissance durant la dernière décennie (voir encadré 1). De manière générale, le secteur des services, pour partie informel, se caractérise par une flexibilité importante et un faible besoin en capital. Il absorbe par ailleurs une partie de la main-d'œuvre faiblement qualifiée. Ces caractéristiques autorisent l'émergence régulière de relais de croissance temporaires (téléphonie, par ex.) dont la contribution à la croissance peut toutefois être très significative.

[4] La part de ce secteur dans la valeur ajoutée totale a légèrement diminué durant la période 2005-2011, passant de 47 % en 2005 à 44 % en 2011.

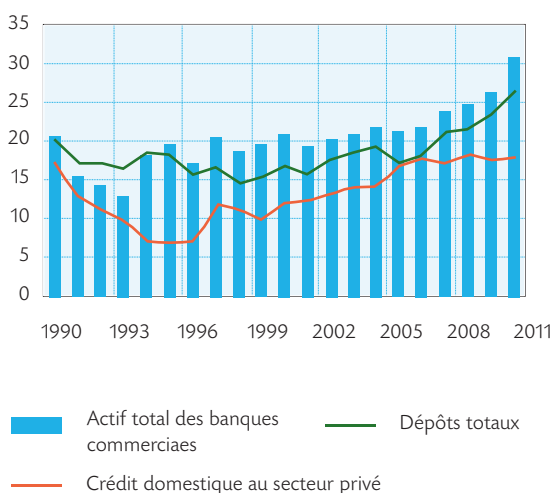
Encadré 1 Le secteur bancaire n'est pas le canal privilégié du financement de la croissance

Si les services ont fortement contribué à la croissance économique au cours de la décennie 2000, le secteur financier, et notamment le secteur bancaire, fait exception. En moyenne, sur la période 2000-2010, la contribution des services financiers à la croissance du secteur tertiaire n'a été que de 0,5 %. Le secteur bancaire est faiblement développé (l'actif bancaire total représentait 30 % du PIB en 2010), tandis que le crédit au secteur privé stagne depuis 2006 à un niveau proche de 18 % du PIB (cf. graphique 7). La croissance de l'actif bancaire provient essentiellement de la croissance des dépôts, qui ont connu une progression notable depuis 2005. Comme dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne, le coût du capital productif est élevé et sa rentabilité faible (dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine [UEMOA], le taux débiteur moyen des banques est d'environ 8,5 % depuis 2009). Par ailleurs, de nombreuses exigences (réglementaires et administratives notamment) réduisent l'efficacité de l'allocation du crédit aux structures productives : la sélectivité de l'activité de crédit ainsi que l'importance des garanties exigées réduisent fortement l'accès aux services financiers.

L'étroitesse de la base productive et l'absence de diversification expliquent aussi l'atonie du crédit sur la dernière décennie. Les banques peinent à trouver des emplois rentables pour des ressources de faible maturité le plus souvent. Destiné principalement au financement de la campagne cotonnière et de certaines activités de services, le crédit ne constitue pas le canal privilégié pour le financement de la croissance.

Graphique 7

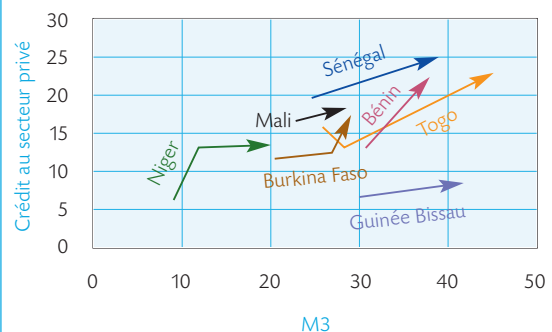
Evolution de l'actif bancaire total des banques commerciales, du crédit domestique au secteur privé et des dépôts totaux (en % du PIB), 1990-2008



Source : FMI (International Financial Statistics [IFS] et WEO), Banque mondiale (WDI), calculs de l'auteur.

Graphique 8

Evolution de la masse monétaire M3 et du taux de crédit au secteur privé entre 2000 et 2010 (en % du PIB)



Source : Banque mondiale (WDI), calculs de l'auteur.

Dans ce contexte, la pénétration du système financier dans l'économie burkinabè est faible et progresse lentement (cf. graphique 8). Sur la décennie 2000-2010, le crédit au secteur privé et la masse monétaire M3^[5] ont en effet progressé plus lentement au Burkina Faso qu'au Sénégal, au Bénin et au Togo notamment. Ils ont atteint en 2010 les niveaux observés au Mali alors que la pénétration du système financier dans cette économie a très peu progressé depuis le début des années 2000. Enfin, le taux de bancarisation est très faible : 12 % de la population dispose d'un compte bancaire.

Comme dans la plupart des pays de l'UEMOA, le secteur bancaire est caractérisé par une forte dualité systémique :

- la plupart des filiales des banques internationales implantées au Burkina Faso respectent les standards internationaux en termes de capitalisation, de provisionnement et de gestion des risques ;
- un certain nombre de banques locales ou régionales ne respectent pas les normes exigées par le régulateur régional dont les capacités de contrôle et de coercition sont faibles.

Dans ce contexte, les indicateurs de performance du système bancaire témoignent d'une situation globalement dégradée (cf. tableau 2) : si le ratio de capitalisation est satisfaisant, la qualité de l'actif est caractérisée par un taux élevé de prêts non performants (20 % des prêts totaux en 2011). Par ailleurs, le provisionnement de ces prêts est faible et s'est notablement réduit en 2010. Faute d'emplois rentables et de garanties suffisantes, l'activité de prêts est relativement modeste en part de l'activité bancaire totale. Dans ce contexte, les titres de dette publique constituent des actifs prisés pour le placement des liquidités excédentaires des banques.

Tableau 2 Indicateurs de performance du système bancaire, 2008-2011

	2008	2009	2010	2011 (juin)
Solvabilité				
Capital / Actif pondéré des risques	12,4	12,4	10,8	12,5
Composition et qualité de l'actif				
Prêts totaux / Actif total	59,2	54,5	52,5	57,6
Prêts non performants bruts / Prêts totaux	15,8	19,7	24	19,7
Provisionnement des prêts non performants	66,7	70,7	60,9	63,6
Liquidité				
Dépôts totaux / Prêts totaux	93,6	106,7	82,5	82,9
Conformité aux règles prudentielles*				
Seuil minimal en fonds propres	9	6	10	10
Capital / Actif pondéré des risques	11	8	10	10
Ratio de liquidité	7	7	10	7

* : sur 12 banques recensées en juin 2011

Source : FMI

[5] La masse monétaire M3 est la somme des pièces et billets, des dépôts à vue, des dépôts à terme de moins de deux ans et avec préavis de moins de 3 mois et des instruments négociables sur le marché monétaire émis par les institutions financières monétaires (pensions, titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire).

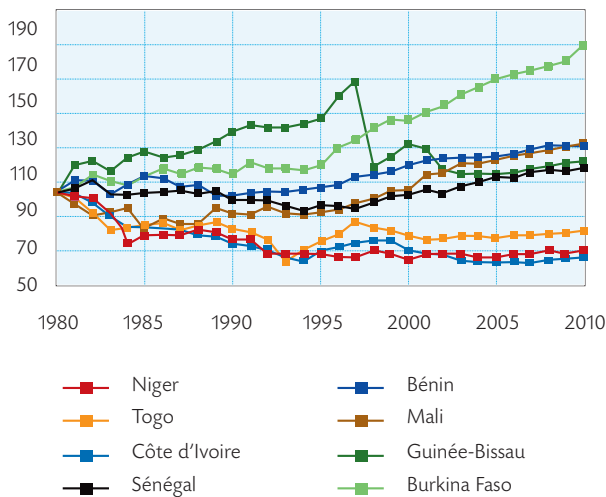
1.2. Originale au sein de l'UEMOA, la dynamique de croissance du Burkina Faso est toutefois insuffisante pour garantir un rattrapage économique à long terme

La croissance démographique reste un facteur très dynamique de la croissance économique au Burkina Faso (sur la période 2000-2010, elle s'élève à 2,9 % par an en moyenne). La croissance démographique dans le pays reste dans la tranche supérieure des taux observés

dans la région^[6]. Malgré cela, le PIB par habitant a témoigné d'une croissance notable par rapport aux autres pays de l'UEMOA, notamment depuis le milieu des années 1990 (Kinda et Mlachila, 2011). En dollars constants, le PIB par habitant au Burkina Faso a augmenté de 80 % entre 1980 et 2010 (cf. graphique 9). A la faveur de ce rattrapage régional, le pays occupait en 2010 une position intermédiaire en termes de PIB par habitant (il devançait notamment le Togo, la Guinée-Bissau et deux autres pays enclavés, le Mali et le Niger), alors qu'il était le plus pauvre de la région en 1980 (cf. graphique 10).

Graphique 9

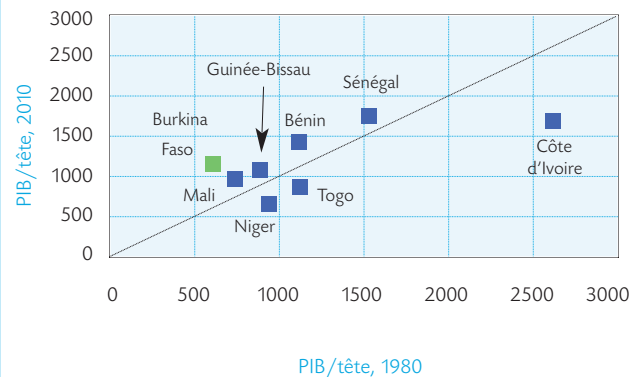
Evolution du PIB par habitant des pays de l'UEMOA entre 1980 et 2010 (en parité de pouvoir d'achat [PPA], en dollars constants de 2005, base 100 = 1980)



Source : Banque mondiale (WDI), calculs de l'auteur.

Graphique 10

Comparaison des PIB par habitant des pays de l'UEMOA en 1980 et en 2010 (en PPA, en dollars constants de 2005)



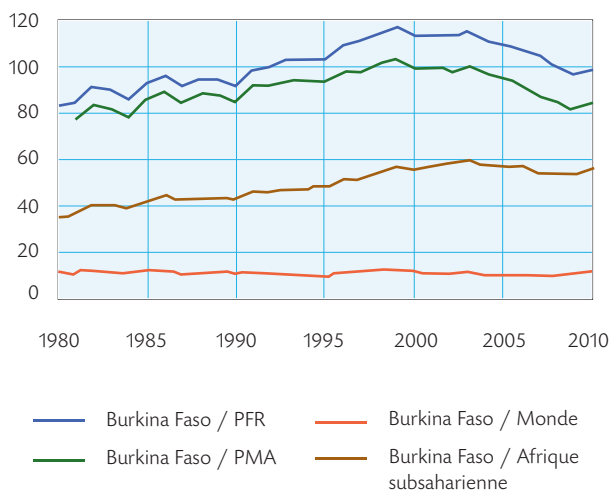
Source : Banque mondiale (WDI), calculs de l'auteur.

[6] En UEMOA, la croissance démographique s'élève en moyenne, sur la période 2000-2010, à 3,5 % au Niger, 3,1 % au Mali, 3 % au Bénin, 2,7 % au Sénégal, 2,4 % au Togo, 2 % en Guinée-Bissau et 1,8 % en Côte d'Ivoire.

En comparaison régionale, le Burkina Faso a donc témoigné de bonnes performances de croissance. Jusqu'au début des années 2000, celles-ci ont même permis au pays de converger avec le groupe des pays les moins avancés^[7] (PMA), des pays à faible revenu (PFR) ainsi qu'avec l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (cf. graphique 11). Ainsi, le PIB par habitant au Burkina Faso avait atteint celui de la moyenne des PMA en 1998. Toutefois, le ralentissement du régime de croissance observé depuis le début des années 2000 a ouvert une phase de divergence avec ces différents groupes de pays, qui s'est nettement accélérée à partir de 2004.

Graphique 11

Evolution relative du PIB par habitant (à prix courants) par rapport à différentes catégories de pays entre 1980 et 2010 (en %)



Source : Banque mondiale (WDI), calculs de l'auteur.

Sur une longue période, la dynamique de croissance de l'économie burkinabè n'a pas permis de la placer sur une trajectoire de convergence avec la moyenne

mondiale. En PPA, le PIB par tête du pays représentait 12 % de la moyenne mondiale en 1980 et ce taux est resté inchangé ces trente dernières années.

Au regard des éléments précédents, il est notable de constater que le Burkina Faso n'a pas pris part à l'accélération de croissance observée depuis le début des années 2000 dans la plupart des pays en développement. Jusqu'au début des années 2000, le modèle de croissance burkinabè avait pourtant assuré à l'économie un rythme de croissance soutenu et stable pendant deux décennies. Dans ce contexte, l'émergence de nouveaux relais de croissance structurants revêt une importance particulière au regard des nombreux défis économiques et sociaux auxquels est confronté le pays.

1.3. La consolidation du régime de croissance est d'autant plus nécessaire qu'une partie de la population reste dans une situation de vulnérabilité socioéconomique majeure

Les conditions de vie socioéconomiques au Burkina Faso sont particulièrement précaires en comparaison régionale. Si l'extension des services publics de base est notable depuis les années 1970, une part importante de la population reste en situation de vulnérabilité majeure. Ainsi, 57 % de la population vivait avec moins de 1,25 USD par jour en 2003^[8] (contre 71 % en 1994). Par ailleurs, la malnutrition continue de toucher la population de manière régulière dans certaines régions du pays : 8 % de la population souffrait de sous-nutrition^[9] en 2008 (contre 14 % en 1992). Dans ce contexte, une part significative de la population dépend de l'aide alimentaire régionale et internationale en cas de choc sur la production de produits vivriers. Un système d'alerte précoce, géré par l'Etat avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM), a été mis en place pour prévenir de la survenue d'un tel choc. Ce système

[7] Le Burkina Faso, PFR, figure parmi les PMA depuis 1971. Le périmètre des PMA n'est pas strictement constant. Il faut noter à cet égard que le Cambodge, la République démocratique du Congo, Madagascar, les Iles Salomon et la Zambie ont intégré la catégorie des PMA en 1991.

[8] A titre de comparaison, le taux de pauvreté était de 66 % au Niger en 2005, 61 % au Mali en 2001, 44 % au Sénégal en 2001 et 47 % au Bénin en 2003.

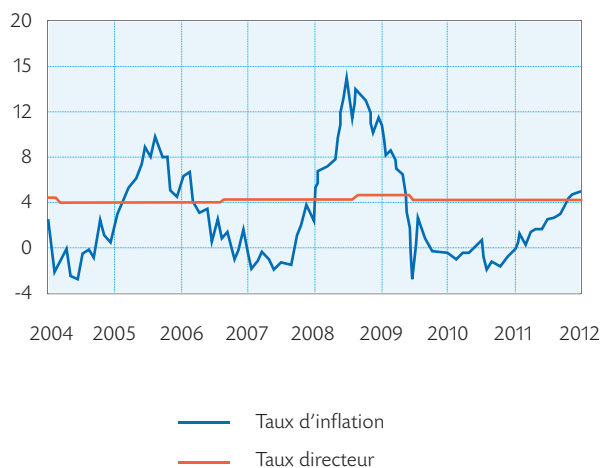
[9] La prévalence de la sous-nutrition est définie comme la part de la population dont l'alimentation ne permet pas de couvrir de manière continue les besoins énergétiques de base.

d'alerte a détecté un risque de crise alimentaire pour la fin du premier semestre 2012^[10] en raison de mauvaises récoltes constatées lors de la campagne 2011-2012^[11].

Une partie importante de la population reste aussi très sensible aux chocs de prix sur les produits de base. Qu'elle soit le résultat de l'augmentation des prix des produits importés (riz notamment) ou de mauvaises récoltes, l'inflation grève régulièrement le pouvoir d'achat des ménages, particulièrement celui des plus pauvres^[12] (cf. graphique 12). A cet égard, une résurgence des tensions inflationnistes est perceptible depuis le début de l'année 2011 (l'inflation s'élevait à 5 % en glissement annuel en décembre 2011). Les mauvaises récoltes constatées lors de la dernière campagne ainsi que l'augmentation des prix du pétrole sur les marchés internationaux pourraient renforcer les pressions inflationnistes à court terme.

Graphique 12

Evolution du taux d'inflation et du taux d'intérêt directeur entre 2004 et 2012 (en %)



Source : FMI (IFS).

L'accès aux services publics de base (santé et éducation) constitue une autre vulnérabilité socioéconomique majeure. Ainsi, l'indice de développement humain classe le Burkina Faso parmi les pays les plus vulnérables du monde^[13]. Cette vulnérabilité ne doit toutefois pas masquer le fait que des évolutions notables ont été observées en termes d'accès à l'éducation, par exemple : le taux de scolarisation en primaire a ainsi notablement augmenté depuis les années 1970. La scolarisation dans le secondaire et le tertiaire est, elle, restée très faible (cf. tableau 3).

Tableau 3 Evolution du taux de scolarisation entre 1975 et 2010 (en % de la population totale)

	Taux de scolarisation		
	cycle primaire	cycle secondaire	cycle tertiaire
1975	13	2	0
1985	25	4	1
1995	39	nd	1
2005	55	13	2
2010	76	21	3

Source : Banque mondiale (WDI).

A moyen terme, cette évolution devrait modifier la structure de l'offre sur le marché du travail : l'offre adressée au secteur des services, notamment dans le secteur formel, pourrait connaître une rapide expansion^[14]. La faiblesse du tissu productif dans les centres urbains et la concentration de l'emploi dans le secteur agricole (voir la note de bas de page n°[2]) constituent des freins importants à cette évolution.

[10] I.e. durant la période dite « de soudure », entre deux campagnes agricoles.

[11] La production céréalière a chuté de 16 % par rapport à l'année passée.

[12] Des « émeutes de la faim » avaient ainsi éclaté lors de la forte augmentation des prix des produits alimentaires en 2008.

[13] Le Burkina Faso occupe le 181^e rang sur 187 pays.

[14] En 2009, 47 % de la population active travaillait dans l'informel, tous secteurs confondus.

Dans ce contexte, l'évolution de la structure de l'offre de travail pourrait faire émerger une friction croissante sur le marché du travail. La population des jeunes diplômés pourrait être particulièrement touchée par cette tension. Déjà fortement sollicité, le secteur public pourrait être mis à contribution de manière croissante pour absorber cette nouvelle offre de travail qualifié. Avec la dégradation du contexte économique et social (augmentation des prix des produits de base notamment), cette tension est sans doute l'un des éléments déclencheurs de la crise politique survenue au premier semestre 2011. A cette occasion, des mouvements sociaux et des mutineries

dans l'armée et la police ont fragilisé l'autorité de l'Etat. A la faveur de mesures politiques ciblées, ce dernier a toutefois réussi à contenir le mécontentement social. Il n'en reste pas moins que la crise, par son ampleur, sa soudaineté et sa violence, a déstabilisé les équilibres politiques et institutionnels du pays. La reconfiguration en cours doit faire l'objet d'une attention particulière dans un contexte régional touché par un processus de fragmentation politique. En effet, la crise politique au Mali est susceptible d'avoir des conséquences notables sur la stabilité politique des pays voisins.

2 / En dépit des annulations de dette récentes, la solvabilité de l'Etat reste fortement contrainte par la faiblesse des ressources propres

2.1. La capacité d'endettement de l'Etat est structurellement faible

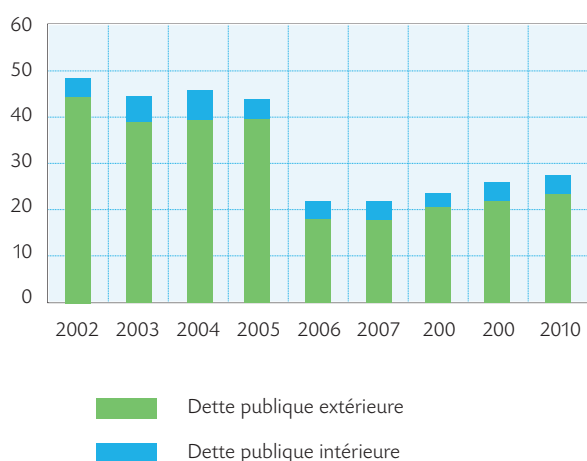
Le Burkina Faso a bénéficié d'importantes annulations de dette durant la décennie 2000. Le taux d'endettement public est ainsi passé de 57 % du PIB en 2000 à 21,7 % du PIB en 2006 (cf. graphique 13). Si le taux d'endettement reste modéré en 2010^[15] (24 % du PIB), le pays a connu un réendettement relativement rapide. En effet, le stock de dette en valeur nominale a dépassé, en 2009, le niveau qu'il avait atteint en 2005 avant la dernière annulation de dette (cf. graphique 14). La part de la dette intérieure (dette

contractée sur le marché régional essentiellement) dans le stock de dette totale reste faible dans la mesure où elle représente 3,2 % du PIB en 2010. La majeure partie du réendettement s'est effectuée auprès de bailleurs de fonds, le plus souvent à des conditions très concessionnelles et à des maturités longues. Toutefois, si les intérêts dus sur la dette extérieure sont stables en part du PIB depuis la dernière annulation de dette (0,2 % du PIB entre 2006 et 2010), les intérêts dus sur la dette intérieure, contractée à des conditions de marché, sont en progression rapide. Ils représentent 0,3 % du PIB en 2010 et ont donc dépassé les paiements d'intérêts sur la dette extérieure.

[15] Il faut noter qu'à partir de 2007, les données de dette publique ne sont pas réconciliables entre les différentes sources disponibles : si les écarts ne sont pas majeurs, les données de dette publique extérieure fournies par les autorités nationales sont légèrement supérieures à celles fournies par le FMI.

Graphique 13

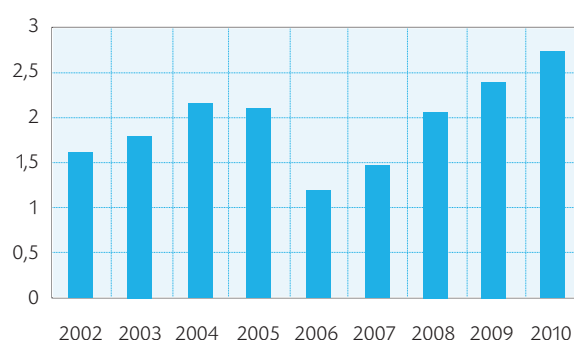
Evolution et décomposition de la dette publique (en % du PIB), de 2002 à 2010



Source : Banque mondiale (WDI), calculs de l'auteur.

Graphique 14

Evolution de la dette publique totale (en Mds USD), de 2002 à 2010



Source : Banque mondiale (WDI), calculs de l'auteur.

L'endettement public du Burkina Faso se caractérise par une dualité forte :

- l'endettement externe, plus important en stock, est contracté à des taux très concessionnels, à des maturités longues et fait l'objet d'un encadrement rigoureux par l'Etat ainsi que par les bailleurs de fonds ;
- l'endettement intérieur, contracté dans le cadre d'émissions d'obligations et de bons du Trésor sur le marché régional, présente des taux d'intérêt plus élevés (le taux de la dernière émission obligatoire s'élève à 6,5 % pour une maturité de 5 ans) et une maturité beaucoup plus faible.

En l'absence d'une stratégie d'endettement à long terme^[16], le marché régional, sur lequel le Burkina Faso est bien coté, répond à une demande d'endettement « résiduel » dont l'importance pourrait rapidement croître si la participation des bailleurs de fonds venait à décroître. Le taux d'intérêt sur la dette intérieure étant beaucoup plus élevé que le taux sur la dette externe, un recours accru au marché régional conduirait à une augmentation très rapide du service de la dette. Dans la mesure où les recettes propres de l'Etat couvrent à peine le niveau actuel des dépenses courantes (voir partie 2.2), ce scénario conduirait à une dégradation de la soutenabilité de la dette publique.

[16] Le ministère des Finances publie une stratégie annuelle d'endettement (ministère de l'Economie et des Finances, 2011).

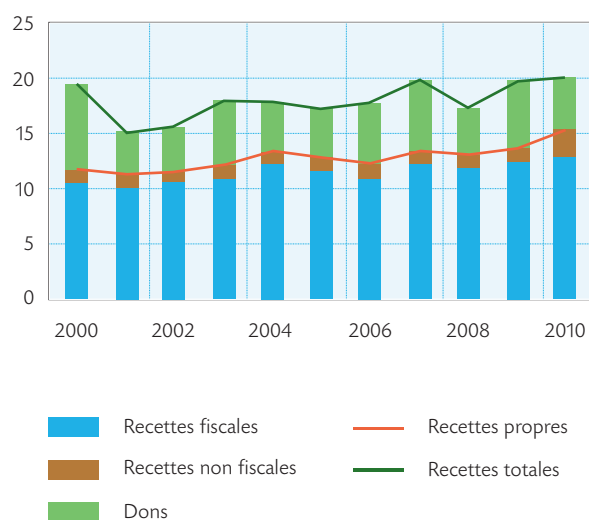
2.2 La faiblesse des ressources propres constitue le principal obstacle au renforcement de la solvabilité de l'État

Bien que les exonérations restent importantes, un certain nombre de réformes fiscales ont permis à l'État burkinabè d'augmenter progressivement le taux de recettes fiscales (cf. graphique 15). Malgré l'émergence du secteur aurifère, celui-ci reste néanmoins l'un des plus faibles d'Afrique subsaharienne (12,9 % du PIB en 2010) et très en deçà du critère de convergence fixé par l'UEMOA à 17 %. Une partie importante de la base productive reste peu ou pas fiscalisée (secteurs

agricole et informel notamment). Au vu de la participation importante de ces secteurs à la valeur ajoutée totale (voir partie 1.1), seul un élargissement de l'assiette fiscale à ces activités permettrait d'augmenter le taux de recettes fiscales dans des proportions significatives. Dans ce contexte, les recettes de l'État dépendent cruciallement des dons : en moyenne, sur la période 2000-2010, les dons représentent 5,1 % du PIB et 28 % des recettes totales. Parallèlement, la part des ressources propres dans les recettes totales de l'État a progressé entre 2000 et 2010 : même si elles restent relativement faibles en part du PIB (15,6 % du PIB en 2010), les ressources propres représentaient 77 % des recettes totales en 2010 (contre 60% en 2000).

Graphique 15

Evolution et décomposition de la dette publique (en % du PIB), de 2002 à 2010

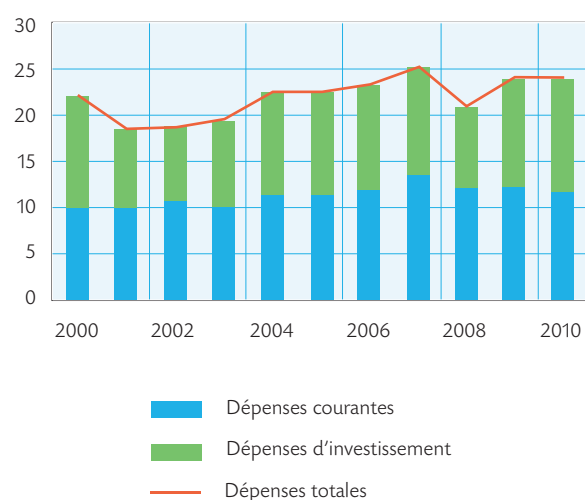


Source : données nationales, FMI (WEO), calculs de l'auteur.

En contrepartie, l'État consacre une part importante de ses recettes à l'investissement : en moyenne, sur la période 2000-2010, les dépenses d'investissement

Graphique 16

Evolution et décomposition des dépenses publiques (en % du PIB), de 2000 à 2010



Source : données nationales, FMI (WEO), calculs de l'auteur.

public représentent près de 11 % du PIB et 47 % des dépenses totales (cf. graphique 16). La capacité de l'État à maîtriser l'augmentation des dépenses

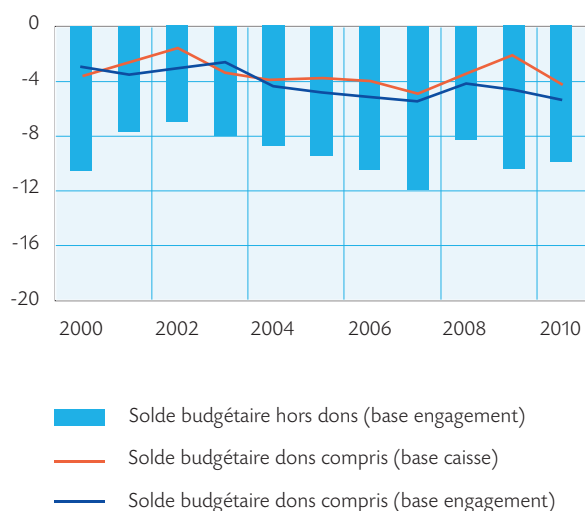


courantes, y compris dans un contexte de forte augmentation des prix des produits de base, est de nature à garantir la stabilité des équilibres budgétaires à court terme. Les dépenses courantes représentent 65 % des recettes totales de l'Etat en moyenne sur la période 2000-2010 et 91 % des ressources propres. Ainsi, l'Etat consacre presque la totalité de ses ressources propres aux dépenses courantes, tandis que la marge de manœuvre pour réaliser des dépenses d'investissement sur ressources propres est presque nulle. L'aide publique au développement, sous forme de dons comme sous forme de prêts, joue un rôle central dans le financement des investissements de l'Etat. En effet, le solde budgétaire, hors dons et dons compris, étant structurellement déficitaire (cf. graphique 17), les dons, en légère hausse, permettent de maintenir le déficit budgétaire autour de 4 % du PIB. Le déficit résiduel est financé *via* l'emprunt, pour une large part contracté auprès des bailleurs de fonds (voir partie 2.1).

Ainsi, l'économie burkinabè dépend de manière prépondérante de l'aide pour le financement du déficit budgétaire comme pour la couverture du besoin de financement externe (voir partie 3.2). L'aide publique au développement fournit à l'Etat, principal acteur économique au Burkina Faso, un complément de recettes indispensable pour le maintien des équilibres macroéconomiques du pays.

Graphique 17

Evolution du solde budgétaire, dons compris et hors dons (en % du PIB), de 2000 à 2010



Source : données nationales, FMI (WEO), calculs de l'auteur.

3 / Peu intégrée au commerce mondial, l'économie burkinabè dépend fortement de l'aide publique au développement

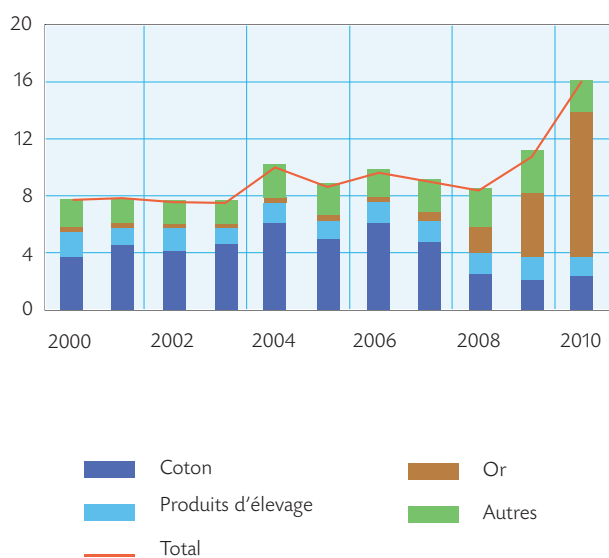
3.1. Malgré l'apparition du secteur aurifère, la concentration de la base d'exportation reste une vulnérabilité majeure de l'économie

La base d'exportation du Burkina Faso a connu deux évolutions majeures au cours de la décennie 2000. Tout d'abord, en lien avec les difficultés de la filière rappelées précédemment, les exportations de coton

ont baissé en part du PIB (cf. graphique 18), pour ne représenter, en 2010, plus que 2,5% du PIB. Par ailleurs, parallèlement, l'or est devenu le premier produit d'exportation en 2009 et les exportations d'or représentaient 10% du PIB et 62% des exportations totales en 2010. La base d'exportation du Burkina Faso n'en reste pas moins l'une des plus faibles de la région (les exportations s'élevaient à 16% du PIB en 2010).

Graphique 18

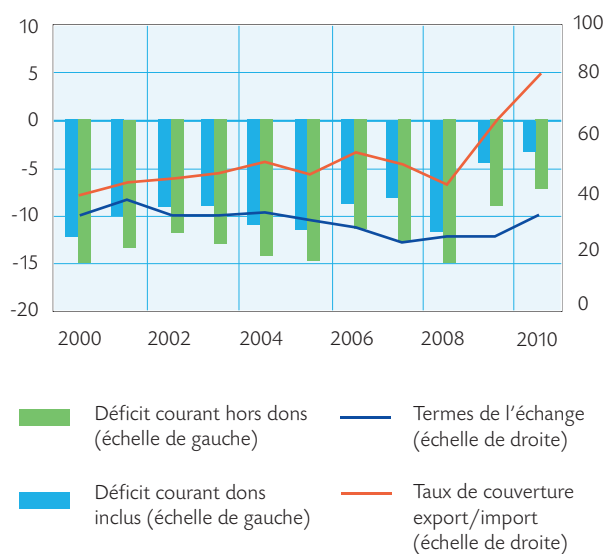
Evolution des exportations (en % du PIB) entre 2000 et 2010



Source : données nationales, calculs de l'auteur (estimations pour 2010).

Graphique 19

Evolution du déficit courant hors dons et dons compris (en % du PIB), des termes de l'échange et du taux de couverture des imports par les exports (%), 2000-2010



Source : données nationales, calculs de l'auteur (estimations pour 2010).



L'apparition de l'or dans la base d'exportation est concomitante de la contraction de la part du coton. A moyen terme, l'hypothèse d'une substitution entre ces deux produits dans la base d'exportation est peu probable. En effet, il n'a pas été observé, à ce stade, de substitution massive de main-d'œuvre entre les deux secteurs (le secteur aurifère emploie principalement de la main-d'œuvre qualifiée expatriée) ni de perte de compétitivité dans la filière coton liée à l'émergence de l'exploitation de gisements d'or. Ces modifications de compétitivité relative pourraient toutefois se produire si la compétitivité réelle du secteur exportateur burkinabè se dégradait. En régime de change fixe, cette dégradation n'interviendrait que si l'exploitation des gisements d'or générerait une augmentation générale des prix domestiques [17]. A ce stade, cependant, l'augmentation des prix des produits de base reste localisée autour des lieux de production.

Il faut rappeler, par ailleurs, que la structuration de ces deux filières productives est très différente.

- La production cotonnière a d'importants effets d'entraînement sur l'économie dans la mesure où il s'agit d'un secteur très intensif en emplois, qui a témoigné dans le passé d'un processus de remontée de filière (égrenage du coton). Le secteur fait aussi appel à un certain nombre de services en aval et en amont de la filière (services financiers et transports notamment). Toutefois, la production de coton reste très dépendante du climat et des prix du coton sur les marchés internationaux, tandis que les rendements n'ont pas évolué de manière significative pendant la dernière décennie. En revanche, ce secteur est peu fiscalisé et de plus en plus d'études s'interrogent sur la capacité, pour les employés du secteur, à sortir durablement et massivement de la pauvreté.

- Inversement, l'exploitation aurifère a peu d'effets d'entraînement directs sur l'économie car elle est peu intensive en emplois tandis que la remontée de filière est *a priori* exclue. Des perspectives de diversification de la production sont envisagées dans la mesure où le sol est aussi riche en zinc et en manganèse. En outre, des pressions inflationnistes ont été observées autour des lieux de production. Par ailleurs, le secteur mobilise peu les services locaux disponibles (à titre d'exemple, le financement de l'activité provient essentiellement de ressources internationales). Toutefois, les effets d'entraînement indirects, notamment *via* la fiscalité, peuvent s'avérer importants : le secteur témoigne d'un potentiel fiscal plus important que le secteur cotonnier (même si le régime fiscal en vigueur reste favorable aux investisseurs).

Dans ce contexte, si le secteur aurifère est une source importante de revenus pour l'État, il ne peut pas constituer un moteur de croissance durable et structurant pour l'économie burkinabè (voir encadré 2). Il a toutefois contribué à la réduction du déficit courant dans une proportion significative (cf. graphique 19). Le taux de couverture des imports par les exports a aussi fortement augmenté tandis que les termes de l'échange sont plus favorables. Il faut toutefois prendre garde à ne pas déduire de cette amélioration des termes de l'échange un effet de compétitivité globale favorable sur l'appareil exportateur burkinabè.

[17] Cette inflation pourrait provenir d'une distorsion des salaires (trois à quatre fois plus élevés dans le secteur aurifère) et d'une augmentation associée des prix des produits de base consommés sur place.

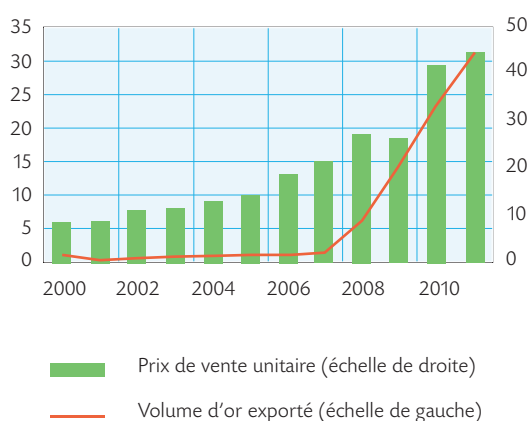
L'exploitation de la ressource aurifère prend trois formes distinctes :

- une exploitation industrielle est assurée par quelques entreprises internationales spécialisées dans l'extraction aurifère ;
- une exploitation dite « semi-industrielle » est assurée par des entreprises de taille plus petite, parfois émanant de la sous-région. Ces exploitations disposent parfois d'un engin mécanisé ;
- une exploitation dite « artisanale » est le fruit d'une production individuelle. La production issue de ce type d'exploitation n'est pas comptabilisée dans la production totale car elle échappe, pour une grande partie, aux procédures administratives de déclaration.

Dans les principaux sites de production du Burkina Faso, la densité en or n'excède pas celle du Mali mais garantit des bénéfices importants au cours actuel de l'or sur les marchés internationaux. Si la production d'or, presque nulle en 2000, a dépassé 30 tonnes en 2010 (cf. graphique 20), aucune projection fiable et unanime de la production d'or attendue dans les prochaines années n'est à ce jour disponible. En dépit d'une fiscalité relativement légère, les recettes publiques ont profité de l'augmentation rapide de cette production (cf. tableau 4). A ce jour, l'Etat ne dispose pas des données nécessaires pour évaluer les recettes budgétaires prévisionnelles attendues dans les prochaines années.

Graphique 20

Volume d'or exporté (en tonnes) et prix de vente unitaire (en millions USD/tonnes), entre 2000 et 2010



Source : données nationales, calculs de l'auteur.

Tableau 4 Estimations des recettes publiques générées par l'exploitation des gisements d'or, entre 2008 et 2010 (en %)

	2008	2009	2010
Recettes publiques issues de l'or / Recettes publiques propres de l'Etat	0,8	3,0	6,3
Recettes fiscales issues de l'or / Recettes fiscales totales	0,2	2,1	2,1
Recettes publiques issues de l'or / Recettes d'exportations totales de l'or	6,6	8,4	9,8

Source : Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso.



Malgré l'apparition de l'or dans la base d'exportation du Burkina Faso, celle-ci reste très concentrée : en 2010, les exportations d'or et de coton représentaient presque 80 % des exportations totales. Cette concentration constitue une vulnérabilité majeure pour l'économie burkinabè (Banque mondiale, 2009). Par ailleurs, la sensibilité de la base d'exportation à la variation des prix des matières premières sur les marchés internationaux ne s'est pas réduite avec le développement du secteur aurifère. De la même manière, l'évolution du déficit courant reste très dépendant de l'évolution des prix des imports, notamment des produits alimentaires de base et de l'énergie. En moyenne, sur la période 2000-2010, les produits alimentaires et énergétiques représentaient 34 % des importations totales du pays. La dépendance de la balance commerciale à l'évolution des prix des produits de base constitue une fragilité importante dans le contexte actuel de volatilité renforcée des prix internationaux.

3.2. La couverture du besoin de financement externe est largement assurée par l'aide publique au développement

Les recettes d'exportations issues de l'exploitation aurifère ont indubitablement contribué à réduire le déficit courant. Celui-ci reste toutefois élevé en 2010 et 2011 (cf. tableau 5). L'étroitesse de la base d'exportation explique le caractère structurel du déficit courant. Parallèlement, le renchérissement du coût des imports (énergie notamment) a lourdement pesé sur le déficit commercial, notamment lorsque les prix des matières premières ont atteint des niveaux très élevés en 2008 (BCEAO, 2011).

Tableau

5

Evolution du besoin de financement externe de l'économie et de sa couverture, de 2005 à 2011 (en % du PIB, projections pour 2011)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011p
A - BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE (BFE = 1+2)	15,8	12,6	11,9	15,5	9,5	6,5	8,7
(1) Déficit courant hors dons	14,9	11,8	12,5	15,1	9,1	6,2	8,1
(2) Amortissement de la dette externe publique*	0,9	0,8	-0,6	0,4	0,4	0,3	0,5
B - COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE (1+2+3)	12,2	5,5	26,1	14,6	15,2	8,5	9,3
1. Flux non générateurs de dette							
(1) Dons	3,3	2,9	4,3	3,4	4,6	4,1	4,9
(2) Investissements directs étrangers	0,6	0,5	5,1	1,3	1,1	0,4	0,4
(3) Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4
(4) Autres	3,8	6,4	4,3	2,3	3,4	2,3	3,8
2. Flux générateurs de dette							
(1) Prêts au secteur public	5,5	4,9	3,5	3,1	3,1	3,8	3,5
(2) Prêts au secteur privé	-1,0	-0,5	0,4	4,3	2,8	-2,5	-3,6
3. Erreurs et omissions	-0,1	-8,8	8,4	0,0	0,0	0,0	0,0
C - VARIATIONS DES RÉSERVES (-AUGMENTATION)	3,6	7,1	-14,2	0,9	-5,7	-2,0	-0,6

* : hors annulation de dette

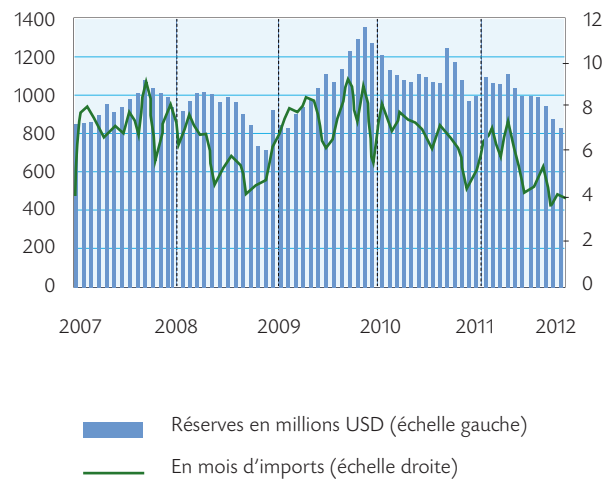
Source : données nationales, FMI (WEO), calculs de l'auteur.

La couverture du besoin de financement externe reste principalement assurée par l'aide au développement. Si la part des dons a légèrement augmenté sur la période 2005-2010, ceux-ci couvrent en moyenne 36 % du besoin de financement externe (BFE). Les prêts accordés au secteur public, en légère baisse, représentent aussi 36 % du besoin de financement externe en moyenne sur la même période. Les investissements directs étrangers, plus importants entre 2007 et 2009 en lien avec l'émergence du secteur aurifère, sont revenus dès 2010 à un niveau inférieur à 0,5 % du PIB. Ainsi, malgré l'émergence du secteur aurifère, la couverture du besoin de financement externe de l'économie burkinabè transite pour l'essentiel par l'Etat, qui demeure le principal acteur économique capable de capter des ressources externes.

La capacité de l'économie burkinabè à générer des devises pour couvrir son besoin courant en importations a baissé depuis le début de l'année 2011. Les avoirs extérieurs nets placés à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) couvraient environ quatre mois d'imports à la fin de l'année 2011 (cf. graphique 21). Il faut toutefois rappeler que la gestion centralisée des réserves de change de l'UEMOA par la BCEAO conduit à mutualiser le risque de liquidité au sein de la zone.

Graphique 21

Evolution des réserves officielles de change, en millions USD et en mois d'imports, de 2007 à 2012



Source : FMI (IFS et Direction of Trade Statistics - DOTS), calculs de l'auteur.



Conclusion

Le Burkina Faso fait partie des pays les plus pauvres du monde. Pays enclavé, il est caractérisé par une faible ouverture commerciale et une forte dépendance à l'aide au développement. Si, à partir du milieu des années 1990, la croissance de l'économie burkinabè s'est renforcée et sa volatilité s'est réduite, depuis le milieu de la décennie 2000, une série de chocs macroéconomiques a toutefois induit un tassement du régime de croissance.

Depuis 2009, le secteur industriel, et notamment le secteur de l'extraction aurifère, constitue la principale source de croissance économique. Dans un contexte de bouleversement majeur de l'économie mondiale, l'exploitation aurifère est assurément un facteur équilibrant à court terme. Largement financée par des non-résidents, elle a toutefois peu d'effets d'entraînement, en termes d'emploi notamment. Elle génère

cependant d'importants revenus en devises et libère ainsi partiellement l'économie burkinabè des contraintes liées à l'enclavement du pays et à son faible taux d'exportation. La forte concentration des exportations appelle toutefois un effort constant de la part des pouvoirs publics pour favoriser la diversification de la base exportatrice.

Ainsi, si la production d'or contribue à renforcer les marges de manœuvre financières du pays, elle interroge aussi la pérennité d'un régime de croissance en perte de vitesse depuis 2005. L'insertion des activités extractives dans le tissu productif conditionnera donc la capacité de l'économie burkinabè à utiliser les revenus de ces ressources pour identifier et promouvoir des relais de croissance structurants.

Liste des acronymes et abréviations

AFD	Agence Française de Développement	PMA	Pays les moins avancés
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	PFR	Pays à faible revenu
BFE	Besoin de financement externe	PIB	Produit intérieur brut
BTP	Bâtiments-travaux publics	PMA	Pays les moins avancés
DOTS	<i>Direction of Trade Statistics (FMI)</i>	PPA	Parité de pouvoir d'achat
FCFA	Franc CFA	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
FMI	Fonds monétaire international	WDI	<i>World Development Indicators</i>
IFS	<i>International Financial Statistics</i>	WEO	<i>World Economic Outlook</i>
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances		
PAM	Programme alimentaire mondial		

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE (2009), "Burkina Faso: Promoting Growth, Competitiveness and Diversification", *Country Economic Memorandum*, Washington, D.C.

BCEAO (2011), « Perspectives économiques des Etats de l'Union économique et monétaire ouest africaine en 2010 – Vulnérabilités des comptes courants dans le contexte de la crise internationale », Dakar.

BELLOCQ, F.-X. et A. SILVE (2007), « La crise de la filière coton : conséquences économiques et financières au Burkina Faso », *Document de travail* n° 48, AFD, Paris

DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE AU BURKINA FASO (2011), « Contribution de l'or à l'économie burkinabè », Ouagadougou.

DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE AU BURKINA FASO (2011), « Contribution de l'or à l'économie burkinabè », Ouagadougou.

KINDA, T. et M. MLACHILA (2011), "The Quest for Higher growth in the Waemu Region: the Role of Accelerations and Decelerations", *IMF Working Paper* 11/174.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (2011), « Document de Stratégie d'endettement public pour l'année 2012 », Ouagadougou.

TRESOR PUBLIC (2009 à 2011), « Bulletin statistique de la dette publique », parutions de 2009 à 2011, Ouagadougou.

MACRODEV (« Macroéconomie & Développement »)

Cette collection, créée par le département de la recherche de l'AFD, a pour vocation de présenter les travaux menés par la division Analyse macroéconomique et risques pays (RCH/AMR) et les économistes du Groupe AFD dans le champ de la macroéconomie du développement. Elle propose des analyses centrées sur un pays, sur une région ou sur des enjeux de nature macroéconomique liés aux processus de développement.

Directeur de la publication :
Dov ZERAH

Directeur de la rédaction :
Alain HENRY

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12
Tél. : 33 (1) 53 44 31 31 – www.afd.fr

Dépôt légal : 4^e trimestre 2012
ISSN : 2116-4363